

LOI PROHIBITIVE DES BOISSONS.—Motion que la Chambre se forme en comité—	
M. Ross (Middlesex)	1114
La Chambre en comité et les résolutions agréées	1122
Sur motion que le rapport soit reçu—Motion en amendement—	
Que le rapport ne soit pas maintenant reçu, mais qu'il soit renvoyé de nouveau au comité général, pour y ajouter ce qui suit : " Que c'est le devoir du gouvernement de préparer une mesure, aussitôt que possible, pour mettre à effet le principe de la prohibition."—	
(M. Bowell)	1122
Amendement déclaré hors d'ordre et rapport reçu	1122
TROUBLES DU NORD-OUEST.—Question de privilège—M. D. A. Smith	1123
Après débats, sujet abandonné	1133
SUBVENTION ANNUELLE A MANITOBA—Q. M. Bowell ; R. L'hon. M. Mackenzie	1133
MARINE MARCHANDE (Parlement Impérial)—Remarques—l'hon. M. Mitchell	1133

SAMEDI, 3 AVRIL.

AMENDEMENT AUX BILLS PAR LE SÉNAT.—Question d'ordre—M. l'Orateur....	1134
--	------

Bill des Subsidés—

2e lecture—l'hon. M. Cartwright	1134
---------------------------------------	------

CONTRATS DU PACIFIQUE. — Motion—

Que la Chambre ratifie maintenant les contrats maintenant sur le bureau, qu'on propose de passer avec MM. Sifton et Ward pour la construction de cette partie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui est située entre le lac dit Cross Lake et la Rivière-Rouge, la dite partie de chemin étant d'environ 77 milles de long, à raison de \$402,950, les dites personnes étant les plus bas soumissionnaires qui veulent procéder aux travaux et fournir le cautionnement nécessaire."—(L'hon. M. Mackenzie)	1135
---	------

Autre Motion—

Que la Chambre ratifie maintenant le contrat maintenant sur le bureau, qu'on se propose de passer avec MM. Sifton et Ward pour la construction de cette partie du chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendant depuis le fort William jusqu'à Shebandowan, distance d'environ 45 milles, à raison de \$406,194, les dites parties étant les plus bas soumissionnaires et consentant à procéder aux travaux et fournir les sûretés nécessaires.—(L'hon. M. Mackenzie)	1135
--	------

Motion en amendement—

Que la considération de l'approbation du dit contrat soit ajournée à trois mois.—(L'hon. M. Tupper)	1136
---	------

L'amendement est déclaré perdu sur division, et la motion principale passée	1137
---	------

Motion—

Que le gouvernement soit autorisé à passer contrat durant la prochaine vacance avec les parties qui enverront la plus basse soumission acceptable pour la construction de cette partie du chemin de fer du Pacifique qui s'étend depuis le Portage du Rat jusqu'au lac dit Cross Lake, distance de 37 milles.—(L'hon. M. Mackenzie)	1137
---	------

Motion agréée	1137
---------------------	------

TROUBLES DU NORD-OUEST.—Explications personnelles—M. D. A. Smith	1137
--	------

Après discussion, sujet abandonné	1140
---	------

BILL PLIMSOLL.—Q. M. Palmer ; R. L'hon. M. Smith	1140
--	------

LA MILICE.—Q. M. Caron ; R. L'hon. M. Vail	1141
--	------

TÉLÉGRAPHE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE.—Q. M. Schultz ; R. L'hon. M. Mackenzie	1141
--	------

VENTE DES TERRAINS DE L'ARTILLERIE—Q. M. Cuthbert ; R. L'hon. M. Laird	1141
--	------

NATURALISATION DES AUBAINS.—Motion, que la Chambre se forme en comité—	
M. Young	1141